

PAYS : *SENEGAL*

VILLE : *DAKAR*

ACTE POUR AVIS

Nom de l'établissement : *LYCEE FRANÇAIS JEAN MERMOZ*

Objet : Voyages scolaires

ACTE N° 316/ 2024 portant sur : voyage scolaire

- Vu la circulaire n° 0732 du 21 juin 2022
- Sur présentation du chef d'établissement.
- Sur présentation de la Directrice Administrative et Financière

Le conseil d'établissement émet un **avis favorable** au financement du voyage scolaire suivant :
Voyage Toubab Dialaw CM2 40 000 FCFA
La consultation a été faite le 18 janvier 2024

Le résultat de vote est le suivant :

Nombre de membres :	présents : 19	votants : 19
Suffrages exprimés :	pour : 19	contre : 0
Suffrages non exprimés :	abstentions : 0	
N'ont pas pris part au vote :		

Avis favorable

Avis défavorable

Partage des Voix

Date : 18/01/24

Le Président du Conseil d'établissement,

D. DJIMADOUM

